

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2022**

Le 6 septembre 2022 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30/08/2022

Étaient présents : Madame Martine OLLIVIER, Maire, Marc LECOINTRE, Sylvie FRANCO, Laurent CELLARIER, Isabelle GONNARD adjoints, Isabelle PALLUY, Jean-Marc JANIN, Jean-Michel SIMON, Danielle COURBON, David BARRALLON, Alisson SEGEALET, Emmanuelle GAGNERE, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Nathalie SIDI-ATMANE à Mme Martine OLLIVIER
M. Christophe CHEMEL à M. Marc LECOINTRE
M. Pierre SEUX à Mme Alisson SEGEALET

Excusés :

Absent :

M. Laurent CELLARIER a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2022 et signature du registre des délibérations.

- **Contrat de maintenance Vidéoprotection :** délibération est prise à l'unanimité pour décider de souscrire un contrat de maintenance, pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction, pour la gestion des interventions, la maintenance des équipements, l'administration des équipements, des réseaux et des bases TELECOM. Le montant de redevance forfaitaire annuelle sera de 3 835 € HT la première année (2022) révisable par indices selon le contrat.
- **Garantie d'emprunt Habitat Dauphinois :** délibération est prise à l'unanimité pour accepter la garantie au contrat de prêt avec Habitat Dauphinois concernant l'opération les Jardins de Juliette.
- **Régularisation Place du Tilleul :** dans le cadre de l'acquisition de la parcelle B874 d'une surface de 170 m², afin de régulariser le dossier de la Place du Tilleul, délibération est prise à l'unanimité pour accepter, sous réserve de l'accord de tous les indivisaires, la prise en charge des frais des deux attestations de propriété pour un montant de 1 100€ et les frais pour l'acte de vente à la commune à l'Euro symbolique pour un montant de 400€.
- **Demande de mise à disposition de la prestation Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche :** dans le cadre du classement des archives de la commune il convient de recourir à la prestation "Archives" du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Délibération est prise pour retenir l'Option 1- Elimination des archives selon les normes en vigueur pour un montant de 613€.
- **Modification de la convention de mandat avec le SDEA pour la rénovation et l'extension de la salle de la Route Bleue :** délibération est prise à l'unanimité pour accepter la modification n° 1 relative à la convention de mandat à intervenir entre la commune de Saint Cyr et le S.D.E.A. pour « **LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DE LA SALLE DE LA ROUTE BLEUE** », en vue de fixer les obligations respectives des deux parties, telle qu'elle lui a été présentée.

- Urbanisme :

Déclaration Préalable :

MAIRIE DE ST CYR – 290 rue de l'Industrie – porte d'entrée extérieure

Certificat d'urbanisme :

BRETON Guillaume – B1260

Me de L'HERMUZIERE -A1426

Me de L'HERMUZIERE -A2000-2002-2005-2007

Me de L'HERMUZIERE -B45-46

Me de L'HERMUZIERE -B51

SCP COURTES LAPEYRAT -B1471

JURI URBA SUD -B2373-2377-2383

HEYRAUD Matthieu B2208

Permis de construire Modificatif :

XAVIER Michel – 28 rue des Cerisiers – modification tuiles

TROLLAT Séverine – 72 Allée Jardin de Juliette -modification ouvertures toiture

JOUBERT Julian/ FLORENT Vanissia – 67 Allée Jardin de Juliette - modification ouvertures toiture

COLANGE Christine -14 rue du Petit Pont – Modification implantation +changement tuiles+ menuiseries

Permis de construire :

CHRISTIAENS Marion – 83 Allée Jardins de Juliette – maison individuelle

MAIRIE DE ST CYR – 41 Route Bleue – rénovation salle communale

Château d'eau projet de réhabilitation : Madame Sylvie Franco informe le Conseil Municipal que le Syndicat des eaux a émis un avis défavorable au projet de réhabilitation du Château d'eau. Le Syndicat des Eaux souhaite garder un accès aux vannes.

- **Questions diverses :**

- **Communauté d'Agglo du Bassin d'Annonay :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté d'Agglo du Bassin d'Annonay a procédé au versement du fonds de concours dans le cadre du dossier de la rénovation de la salle de la Route Bleue pour un montant de 49 500€.
- **Rue de la Vernée :** Monsieur Laurent Céliarier informe le Conseil Municipal que la réfection de la chaussée Rue de la Vernée prévue au budget 2022 se fera courant septembre par la Société Eiffage. Une régularisation des aires de croisement doit être faite avec le propriétaire de terrain riverains.
- **Place de la Bascule :** Monsieur Marc Lecointre, présente au Conseil Municipal, le projet d'Aménagement provisoire de la Place de la Bascule établi par Monsieur Pierre Seux. Des quilles souples seront installées dans le virage. Une étude est en cours pour l'installation de quilles mobiles ainsi que la mise en place de végétaux.
- **CCI Ardèche :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la CCI Ardèche pour nommer un référent de la chambre consulaire. Les élus sont invités à réfléchir pour proposer leur candidature.
- **Club Auto Rétro Hermitage :** Madame le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Club Auto Rétro Hermitage concernant l'organisation de sa traditionnelle balade de l'Hermitage et qui sera de passage sur la commune le dimanche 9 octobre entre 9h00 et 13h00. 120 voitures emprunteront les routes du village.
- **Ecole Privée :** Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Assemblée Générale de l'école privée aura lieu le 23 septembre 2022.

- **Rentrée Associations** : Madame Isabelle Palluy informe le Conseil Municipal qu'un mail a été transmis aux Associations pour les informer des diverses manifestations à venir ainsi que des règles de fonctionnement avec les services de la mairie.
- **Opération Brioches** : Madame Isabelle Palluy informe que l'opération Brioches aura lieu le samedi 8 octobre 2022, rendez-vous salle du Conseil Municipal à 9h00.
- **Foot Loisirs** : Monsieur Jean-Marc Janin et Mme Isabelle Gonnard, référents, donnent quelques informations suite à l'Assemblée Générale du Foot loisirs. Ils indiquent que l'association a le projet d'organiser, pour l'automne 2023, une manifestation pour fêter ses 30 ans.
- **Foot Félines/St Cyr/Peaugres** : M. Laurent Céliarier et M. Jean-Michel Simon, référents, donnent quelques informations suite à l'Assemblée Générale. Ils indiquent que le club compte 286 licenciés et fait parti des plus gros club de l'Ardèche.
- **Conseil Départemental** : Madame Martine Ollivier, donne quelques informations sur les nouvelles mesures mises en place par le Département à partir de septembre.